

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 90 (1981)
Heft: 7

Artikel: Problèmes alimentaires mondiaux : aperçu des principales questions [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683858>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

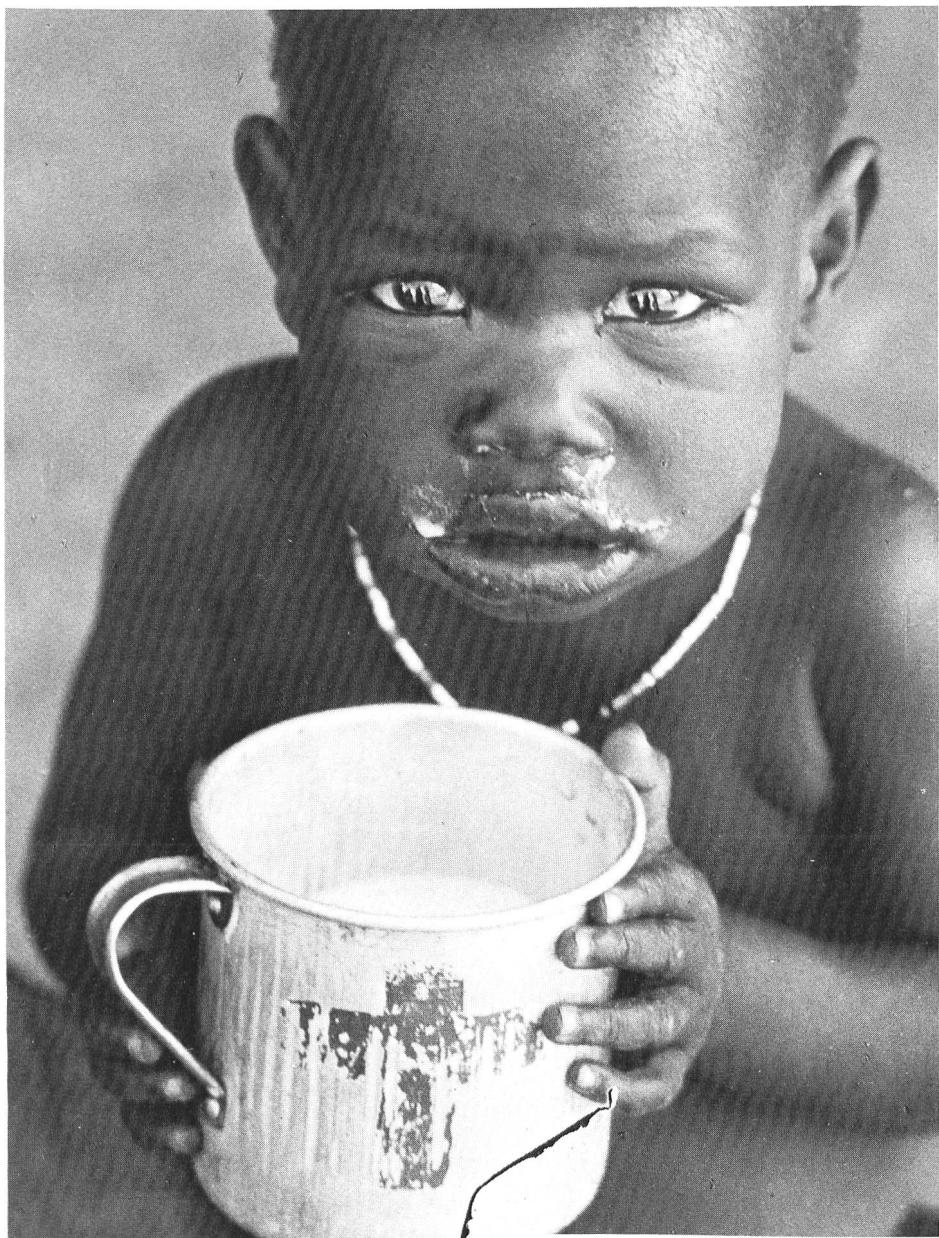
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

16 Octobre 1981

Problèmes alimentaires mondiaux Aperçu des principales questions



Un grand nombre de personnes qui jusqu'ici ont été tenues à l'écart – en particulier les femmes, les ouvriers sans terre et en général les petits agriculteurs et pêcheurs – doivent participer pleinement à la réalisation et à l'orientation du processus de développement.

Les services agricoles publics, particulièrement en matière de recherche, d'éducation, de vulgarisation, de commercialisation et de crédit, doivent être réorientés pour répondre aux besoins des petits producteurs. Dans de nombreux pays, la réforme agraire devrait permettre aux masses rurales d'avoir accès aux terres et aux autres ressources productives et de les gérer. Il faudrait encourager et soutenir les organisations populaires qui permettent aux ruraux de participer au développement.

Enfin, étant donné les difficultés que rencontrent les pays en développement lorsqu'ils essaient d'accroître rapidement la production agricole, il est essentiel d'utiliser au mieux la production qui peut être obtenue.

La réduction des pertes de denrées énormes, et pourtant évitables, peut contribuer à accroître beaucoup les disponibilités. En 1975, lors de sa septième session extraordinaire, l'Assemblée générale des Nations Unies a demandé que l'on réduise les pertes après récolte d'au moins la moitié en une décennie. En 1977, la Conférence de la FAO a institué un programme d'action pour la prévention des pertes de produits alimentaires axé sur les denrées de base au niveau de l'exploitation et du village. La conservation des disponibilités, notamment de la quantité importante qui n'est jamais mise sur le marché, pourrait permettre aux ruraux pauvres de mieux se nour-

rir. L'amélioration de la commercialisation et du traitement des produits contribuerait aussi à régler le fameux dilemme: comment stimuler les producteurs sans trop augmenter les prix. L'éducation nutritionnelle peut aider les consommateurs à mieux se nourrir sans dépenser davantage.

Assistance économique = aide mutuelle

L'action requise pour éliminer la faim et la malnutrition dans les pays en développement vient nécessairement des gouvernements, d'agriculteurs et de la population rurale de ces pays eux-mêmes. Cette action et la solidarité internationale qui doit la soutenir sont l'un des grands axes de la Journée mondiale de l'alimentation.

Il est essentiel de reconnaître le rôle primordial de l'agriculture, non seulement dans l'économie des pays en développement mais aussi au plan international.

Les économies de tous les pays du monde sont devenues tellement interdépendantes que la faiblesse d'un seul secteur en compromet bien d'autres. Le Rapport Brandt indique fort utilement de nombreuses manières suivant lesquelles la bonne santé économique des pays du Sud serait bénéfique pour le Nord. Ainsi, les déficits alimentaires généralisés qui surviendront probablement si les pays en développement n'augmentent pas leur production de manière spectaculaire, pourraient entraîner une flambée encore plus violente des prix des produits alimentaires dans les pays industrialisés.

Etant donné que pour survivre l'homme a besoin de se nourrir convenablement et que se nourrir est pour lui un droit fondamental, un monde où tant de personnes sont mal nourries est fatalement instable et déchiré par les conflits. La justice et la paix ne peuvent pas coexister avec la faim.

Participation du monde industrialisé

Les pays industrialisés devraient apporter aux efforts déployés par les pays en développement un soutien indirect en instaurant un meilleur cadre pour les relations internationales. La Déclaration et le Programme d'action d'un Nouvel ordre économique international, adopté par la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale en 1974, proposaient de nombreux changements indispensables. Malheureusement, les progrès à cet égard ont été très lents. Un grand nombre de pays en développement n'ont pas pu atteindre leurs objectifs de production mais la plupart des pays industrialisés n'ont pas eux non plus réalisé les objectifs fixés en matière d'apporter des ressources. Seuls quelques petits pays industrialisés ont consacré 0,7% de leur PNB à l'aide publique au développement et ont donc atteint l'objectif internatio-

nal fixé depuis longtemps. La Stratégie et les lignes d'orientation en matière d'ajustement agricole international adoptées par la Conférence de la FAO en 1975 fixaient un objectif pour l'assistance extérieure à l'alimentation et à l'agriculture. Les engagements d'assistance extérieure en faveur de l'agriculture ne représentent jusqu'ici qu'à peine plus de la moitié de l'objectif fixé, malgré la création récente du Fonds international de développement agricole (FIDA) qui est un organisme de financement réservé exclusivement à l'agriculture.

Fourniture et coordination de l'aide extérieure



C'est la Banque mondiale qui est la source la plus importante d'aide aux investissements pour l'alimentation, l'agriculture et le développement rural. Ces dernières années, elle a accordé beaucoup plus d'importance à ces secteurs, exemple que devraient suivre les autres fournisseurs d'aide.

La FAO collabore étroitement avec la Banque mondiale et le FIDA pour identifier et préparer des projets d'investissement, tout en fournitant aussi une assistance technique. Le programme complet, qui est mis en œuvre par la FAO pour aider les pays côtiers à améliorer et à gérer leurs ressources halieutiques dans les nouvelles zones économiques exclusives, offre un nouveau domaine important à l'aide de ce genre.

L'aide volontaire apportée par les organisations non gouvernementales a joué un rôle important, car elle a

permis de répondre aux besoins qui n'étaient pas couverts par l'aide publique. Grâce à sa souplesse et à son aptitude de collaborer étroitement avec des organisations populaires, ce type d'assistance est efficace et créateur. La promotion de ces efforts volontaires devrait également être un des aspects de la Journée mondiale de l'alimentation.

Le rôle des échanges

Dans de nombreux pays en développement, une grande partie des recettes d'exportation provient toujours des produits alimentaires et d'autres produits de l'agriculture, des pêches et des forêts. Il est souvent difficile de

choisir s'il faut consacrer les terres et les autres ressources aux cultures d'exportation ou aux cultures vivrières requises pour la consommation intérieure. Les cultures d'exportation peuvent procurer les devises nécessaires ou souhaitées, mais elles risquent aussi de rendre le pays tributaire de marchés mondiaux incertains. Souvent, les denrées de base importées n'atteignent pas ceux qui auraient pu se nourrir grâce à leur propre production. La surveillance des sociétés transnationales, conformément au Code de bonne conduite actuellement mis au point par les Nations Unies, devrait contribuer à atténuer les aspects qui, dans la promotion des exportations agricoles, peuvent entrer en conflit avec les politiques et objectifs nationaux.

Les pays en développement continuent à rencontrer des obstacles insurmontables lorsqu'ils cherchent à accroître leurs recettes d'exportations agricoles, par exemple les mesures protectionnistes appliquées par les pays industrialisés (qui sont leurs principaux marchés), la concurrence des produits de remplacement synthétiques, l'accès limité aux marchés des pays industrialisés à l'économie centralement planifiée et certaines réglementations sanitaires et autres qui gênent inutilement les échanges de produits de l'élevage. La part des pays en développement dans les recettes mondiales provenant des exportations agricoles a considérablement diminué. Leurs recettes accusent aussi de fortes fluctuations d'une année à l'autre. Ces questions ont été étudiées longuement au cours de débats et de négociations intergouvernementales, par exemple lors des séries successives de négociations commerciales multilatérales organisées dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, au cours des négociations concernant le Programme intégré pour les produits de la CNUCED et le Fonds commun destiné à le financer, et pendant les sessions des groupes intergouvernementaux sur les produits de la FAO. Ici encore, les progrès ont été lents dans l'ensemble. On a tenté à de multiples reprises d'adopter et d'appliquer des accords internationaux portant sur des produits particuliers entre pays importateurs et exportateurs. Quelques-uns seulement ont été adoptés mais plus rares encore



sont ceux qui ont duré très longtemps et, dans certains cas, les clauses économiques sont restées sans effets pendant de longues périodes.

Les pays industrialisés doivent opérer divers ajustements en vue d'absorber les excédents d'exportation potentiels des pays en développement. Une réduction du protectionnisme, tout en accroissant considérablement les recettes d'exportation des pays en développement, aurait aussi pour effet d'augmenter beaucoup la demande dans ces pays des produits exportés par les pays industrialisés. Les consommateurs des pays industrialisés tireraient également profit de ces politiques grâce à la baisse des prix.

Aide alimentaire

Depuis le début des années cinquante, l'aide alimentaire a contribué à faire face aux situations d'urgence et à apporter un soutien aux programmes nutritionnels, aux projets «vivres contre travail» et aux projets de développement. Bien qu'elle ne prétende pas résoudre des problèmes à long terme de la faim et la malnutrition, elle constitue une mesure intérimaire indispensable.

Ces dernières années, l'aide alimentaire a eu tendance à diminuer. Depuis les années soixante, les Etats-Unis, premier exportateur de céréales du monde, ont modifié leur politique d'aide alimentaire, pour donner moins d'importance aux dons de denrées et beaucoup plus d'importance aux ventes de produits alimentaires à crédit à long terme et à faible taux d'intérêt.

Pendant les années soixante-dix, le volume total de l'aide alimentaire a diminué, non seulement en chiffres absolus, mais aussi par rapport aux besoins rapidement croissants d'importations alimentaires des pays en développement. En 1974, la Conférence mondiale de l'alimentation avait fixé un objectif minimum de 10 millions de tonnes de céréales par an (soit environ 0,6 % de la production mondiale) [15]. Cette quantité, bien que modeste, n'a pas été atteinte. L'aide alimentaire en produits laitiers en particulier reste faible surtout par rapport

aux excédents considérables disponibles dans certains pays.

La fourniture de denrées alimentaires aux pays en développement sous forme de dons ou à des conditions de faveur répond à certains de leurs besoins en matière d'aide. Mais la hausse des prix des denrées a imposé une charge particulièrement lourde aux pays à bas revenu et déficitaires du point de vue alimentaire. Le directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, a proposé que le Fonds monétaire international offre un soutien supplémentaire à ces pays, de façon qu'ils puissent faire face aux coûts croissants des importations alimentaires, particulièrement en périodes de pénuries intérieures.

Stocks et réserves alimentaires

Les réserves alimentaires pourraient protéger le monde des répercussions désastreuses des mauvaises récoltes ou des catastrophes naturelles ainsi que de l'inflation trop rapide des prix. L'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale, adopté par le Conseil de la FAO en 1975, recommande d'établir un système de réserves nationales coordonné au plan international. Soixante-quinze gouvernements et la CEE y ont souscrit jusqu'ici. On avait espéré que l'Engagement, qui a un caractère volontaire, pourrait se transformer en un instrument juridique ayant force obligatoire d'un nouvel accord international sur le blé. Après l'échec des négociations internationales sur les céréales en février 1979, la FAO a proposé un Plan d'action en cinq points pour la mise en œuvre de l'Engagement international. Ce Plan ne saurait remplacer un accord sur les céréales ayant force obligatoire, mais il encourage les pays à constituer des stocks et propose des critères pour les gérer. Il insiste particulièrement sur la nécessité de l'autosuffisance collective dans les pays en développement eux-mêmes grâce à des dispositifs de coopération tels que les réserves régionales. Certains progrès ont été déjà réalisés dans ce domaine; par exemple l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est a constitué une réserve d'urgence de riz

de 50 000 tonnes.

La constitution d'une Réserve alimentaire internationale d'urgence de 500 000 tonnes de céréales par an, que l'Assemblée générale des Nations Unies a recommandée à sa septième session extraordinaire, est un autre moyen de renforcer la sécurité alimentaire mondiale. Malheureusement, cet objectif n'a pas encore été atteint. La FAO a proposé de transformer cette réserve en une convention ayant force obligatoire.

Aujourd'hui, les stocks de céréales sont tombés à un niveau dangereusement bas. Le monde n'est pas en mesure de faire face à une très mauvaise récolte ni même à des catastrophes naturelles ou des troubles politiques qui entraîneraient une baisse notable des rendements l'année prochaine. Nous devrions tenir compte de l'importante leçon apprise au début des années soixante-dix; la constitution de réserves alimentaires suffisantes aidera à éviter des famines.

La malnutrition, la faim et la famine continueront à frapper l'humanité et ne feront qu'empirer à moins que l'on ne s'attaque rationnellement et constamment à leurs causes et à leurs effets. L'agriculture doit devenir une priorité absolue dans le tiers monde. Partout où la pauvreté absolue existe, elle doit être éliminée. Les relations commerciales dans le monde doivent évoluer de façon à tenir compte de l'importance de la santé économique de tous les pays du monde.

La lutte contre la faim exigera des ressources considérables et des efforts tenaces. La FAO, qui a animé ces efforts, a travaillé à supprimer la faim et à offrir des conditions de vie décentes à la population rurale. La Journée mondiale de l'alimentation constitue un nouveau pas pour promouvoir la solidarité entre ceux qui prennent part à ce combat.

(voir page 28)

Références

[15] * Tiré de *l'Annuaire de la production, FAO, vol. 33, 1979, tableau 9, page 93.*